

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
28/08/2024

Nombre de conseillers
en exercice : 15
Présents : 12
Absents : 2
Absents avec
procuration : 2
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 8-1
Objet : Rapport
d'activité 2023 de la
communauté de
communes Cœur de
Garonne.

L'an deux mille vingt-quatre et le douze septembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, AGUILA.

Absentes excusées :
Mme AIMONE-CAT (Procuration Mme GERARD)
Mme SANDY (Procuration Mme AGUILA)

Monsieur RAMEAU a été élu Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h30

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2023 de la communauté de communes Cœur de Garonne et invite le conseil municipal à en débattre.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-39 ;

Considérant que ce rapport doit être communiqué aux assemblées délibérantes des communes membres de la communauté de communes Cœur de Garonne ;

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport d'activités 2023 de la communauté de communes Cœur de Garonne.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **16 septembre 2024**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 13 septembre 2024

Le Maire,
Christian SANS

